

En toute confidentialité

La consultation du **eCarnet imad** est réservée aux professionnels de la santé dotés d'une adresse email sécurisée reconnue par **imad**.

En interrogeant le **eCarnet imad**, les soignants sollicitent l'envoi d'une fiche interprofessionnelle contenant les dernières informations à disposition de **imad**.

Deux méthodes d'accès

Méthode 1 : accès rapide via le QR Code figurant dans le carnet de santé

La lecture du QR Code peut requérir le téléchargement d'une application disponible sur l'Apple Store (IOS) ou le Play Store (Android).

Méthode 2 : accès sans QR Code

Entrez l'adresse <https://eCarnet.imad-ge.ch> dans le navigateur et renseignez les informations demandées.

Un email sécurisé est ensuite envoyé au professionnel, permettant la consultation du **eCarnet imad**.

Informations et questions

LAD_imad@imad-ge.ch

022 420 20 20



Soyez les premiers à tester le

eCarnet imad

un outil numérique au service de l'interprofessionnalité



Un suivi au quotidien

L'institution genevoise de maintien à domicile (**imad**) met à disposition un outil interprofessionnel permettant d'optimiser la continuité des soins : le **eCarnet imad**.

Grâce au **eCarnet imad**, les clients **imad** peuvent partager les informations relatives à leur prise en charge domiciliaire avec leurs soignants, par la transmission d'une fiche interprofessionnelle.

Cet accès aux données en temps réel garantit un suivi personnalisé.

Le eCarnet imad regroupe

- des données administratives
- des données de prise en soins : motifs et objectifs d'intervention **imad**, traitements médicamenteux, allergies, données relatives aux anticoagulants et au diabète, constantes mesurées par **imad**
- des données complémentaires : présence de directives anticipées, contact **imad**, médecin traitant, réseau primaire et secondaire, plan et planning d'intervention, prestations **imad**.

Un itinéraire de soins optimisé

Le **eCarnet imad** permet l'accompagnement des clients dans leur itinéraire au sein du réseau de soins genevois. Il assure en effet la cohérence et la visibilité des soins et de l'aide apportée par les professionnels **imad**.

L'accès au **eCarnet imad** doit être autorisé par le client avant chaque consultation (hormis en cas d'urgence vitale). Les clients **imad** seront informés régulièrement des différents professionnels ayant consulté leur fiche.

Les données d'accès se trouvent en première page du carnet de santé **imad** (carnet vert).



« Je partage dès aujourd'hui mes données imad avec mes soignants. »

Josette • 89 ans • cliente **imad**



« Pouvoir disposer de telles informations pour donner un diagnostic est une réelle plus-value. »

Dr R. • médecin prescripteur • Troinex